



CPAM 75

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CFDT FLASH

ENSEMBLE AVEC VOUS

Et si on se disait tout ?

La direction vous présente aujourd'hui le **dernier bilan de son projet d'entreprise**, au cours duquel elle va vous annoncer que tout va mieux et que le meilleur est encore à venir !

Le directeur général dans son mail d'adieu, du 20 mars 2014, nous a d'ailleurs fait part de sa "satisfaction" du travail accompli. Dont acte, mais à quel prix pour le personnel !

La Cram de Paris, passée à la moulinette des politiques gouvernementales mais aussi des choix compulsifs et inadaptés d'une direction sourde aux nombreux avertissements lancés par les élus, n'est plus vraiment en mesure d'assurer ses missions de service public.

Cette gestion calamiteuse de l'Organisme entraîne une dégradation sans précédent des conditions de travail de l'ensemble du personnel.

Cette réalité dont la direction risque de ne pas de vous parler apparaît dans les évènements de ces dernières semaines où les agents employés et cadres, sur différents sites, sont mis en danger.

Saint Blaise : Menace d'immolation d'un assuré le 29 janvier. Insultes et menaces sur un agent, puis un cadre, le 5 février.

Saint Fargeau : Agressions à répétition et menace de mort le 11 février, puis le 28 février menace à l'encontre du vigile.

Passy La Muette : Fermeture en urgence le 13 mars, pour plusieurs mois... suite à une alerte du Médecin du travail, la direction invoque les "*difficultés majeures et persistantes rencontrées par les agents tant sur le plan des effectifs disponibles que sur le plan immobilier, génératrices de mal-être et d'insécurité*".

La Chapelle : Un assuré se taillade l'avant bras le 3 mars et menace de se trancher la gorge. Le 21 mars, début d'émeute des assurés et menaces de violences physiques, les agents exercent leur droit de retrait. La police intervient et doit appeler des renforts pour faire évacuer le site.

Bercy : à la demande des élus CFDT, l'inspecteur du travail du 12^{ème} fait procéder le 4 mars 2014 à l'arrêt du chantier de réfection des sanitaires, en raison du non respect des règles de sécurité en matière de désamiantage des locaux.

La petite musique de la direction sur la baisse des "incidents" à l'accueil et sur la qualité de vie au travail se brise donc sur la triste réalité des faits.

Cfdt de la Cram de Paris – Employés et Cadres

MARS 2014

17 – 21, rue Georges Auric – 75948 Paris Cedex 19

Tél. : 01 53 38 73 64/65 – Fax : 01 53 38 73 64

E-mail : cfdt-cram-paris@laposte.net / Blog : cfdtcramparis.canalblog.com

